

Tremblay, Fabrice

De: Tremblay, Fabrice
Envoyé: 9 mai 2019 17:19
À:
Objet: N/Réf. : 200688517-- Demande d'accès concernant le site sis au 685 et 690 route 132 à Saint-Anicet (Lots 3 600 850 et 4 974 025 du Cad. du Québec)
Pièces jointes: articles 23-24.pdf; articles 53-54.pdf; Avis de recours.pdf; 1. Note du 24 juillet 2009 _biffé.pdf; 2. Autorisation du 14 septembre 1999.pdf; 3. Autorisation du 19 novembre 1990_biffé.pdf

Monsieur Oreste Ioca
Chargé de projets Sénior
Groupe ABS

Monsieur ,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 avril dernier, concernant le sujet cité en objet.

Les documents demandés sont accessibles.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, par courriel en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

original signé

Fabrice Tremblay

Conseiller régional en accès à l'information
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction régionale de la Montérégie
201 place Charles-Lemoyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Tél. : (450) 928-7607 poste 274
Télécopieur : (450) 928-7755
Courriel : fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca
Site Web : <http://www.environnement.gouv.qc.ca>

Avis de confidentialité

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit.

Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du

Note

DESTINATAIRE : Madeleine Raymond

DATE : Le 24 juillet 2009

OBJET : Demande d'inspection suite à une visite effectuée dans le cadre du Programme Lac par Lac (H4)

No du document : 400619727

Tel que convenu entre le Pôle municipal et le Pôle hydrique et naturel dans le cadre du Programme Lac par lac (H4), je vous demande d'inscrire l'établissement identifié ci-dessous sur la liste des sites à visiter dans le cadre du programme visant le contrôle des fosses septiques de 3240 litres et plus (M8).

Nom de l'établissement : Club de Golf Saint-Anicet

Adresse de l'établissement : 609 route 132, Saint-Anicet

Date de la visite : 15 juillet 2009

Numéro d'intervention dans SAGO : 300521662

Numéro de gestion documentaire : 7330-16-01-0053300

Lors de la visite les irrégularités suivantes ont été constatées :

- absence d'autorisation ;
- la capacité de la fosse ne correspond pas à la capacité d'accueil ;
- les installations ne correspondent pas à l'autorisation délivrée
- ouvrages situés sur le champ d'épuration ; (Présence d'une terrasse)
- défectuosité dans le système de traitement des eaux usées ;
- distance entre le lac et le champ d'épuration non respectée ;
- distance entre le lac et la fosse septique n'est pas respectée
- rejet direct dans l'environnement (sans traitement préalable)
- autre (*préciser*) :

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires relativement à la présente, n'hésitez pas à communiquer avec moi au poste 261 ou avec le coordonnateur du Pôle municipal.

Joanie Choquette

Note

DESTINATAIRE : Madeleine Raymond

DATE : Le 23 juillet 2009

OBJET : Demande d'inspection suite à une visite effectuée dans le cadre du Programme Lac par Lac (H4)

No du document : 400619240

Tel que convenu entre le Pôle municipal et le Pôle hydrique et naturel dans le cadre du Programme Lac par lac (H4), je vous demande d'inscrire l'établissement identifié ci-dessous sur la liste des sites à visiter dans le cadre du programme visant le contrôle des fosses septiques de 3240 litres et plus (M8).

Nom de l'établissement : Club de Golf Saint-Anicet

Adresse de l'établissement : 609 route 132, Saint-Anicet

Date de la visite : 15 juillet 2009

Numéro d'intervention dans SAGO : 300521662

Numéro de gestion documentaire : 7330-16-01-0905110

Lors de la visite les irrégularités suivantes ont été constatées :

- absence d'autorisation ;
- la capacité de la fosse ne correspond pas à la capacité d'accueil ;
- les installations ne correspondent pas à l'autorisation délivrée
- ouvrages situés sur le champ d'épuration ; (Présence d'arbustes)
- défectuosité dans le système de traitement des eaux usées ;
- distance entre le lac et le champ d'épuration non respectée ;
- distance entre le lac et la fosse septique n'est pas respectée
- rejet direct dans l'environnement (sans traitement préalable)
- autre (*préciser*) :

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires relativement à la présente, n'hésitez pas à communiquer avec moi au poste 261 ou avec le coordonnateur du Pôle municipal.

Joanie Choquette

Fiche : Portrait de lac - Programme Lac par Lac 2009

Informations générales :

Région administrative : Montérégie

Nom de l'étudiant : Joanie Choquette

Nom du plan d'eau: Fleuve Saint-Laurent

Nom du bassin versant : Fleuve Saint-Laurent

Priorité de visite du plan d'eau :

- Plan d'eau ayant fait l'objet d'une mise en garde en 2007
- Plans d'eau affectés par les cyanobactéries en 2008
- Plans d'eau ayant reçu un signalement en 2008
- Plans d'eau situés dans un bassin versant avec un historique de cyanobactéries
- Plan d'eau connu comme étant problématique par la DR

Établissements visités autour du plan d'eau :

Nom de l'établissement : Club de golf Saint-Anicet

Date de la visite : 15 juillet 2009

Nom de l'établissement :

Date de la visite :

Nom de l'établissement :

Date de la visite :

Nom de l'établissement :

Date de la visite :

Nom de l'établissement :

Date de la visite :

Tous les établissements potentiels autour du plan d'eau ont été visités :

Oui Non

Informations générales sur le plan d'eau

Imprimer la Fiche du lac contenu dans l'Atlas cartographique de SAGO et la sauvegarder en PDF dans le répertoire prévu à cet effet pour votre région.

Usages connus du plan d'eau :

Principal : Navigation

Secondaire : Baignade

- Approvisionnement en eau potable
- Plage organisée
- Plage non organisée
- Villégiature
- Activités nautiques (kayak, canot, ski nautique, wake board, navigation de plaisance. etc)
- Réservoir hydroélectrique
- Pêche
- Autre :

Section à compléter uniquement si il n'y a pas d'établissements potentiels à visiter identifiés autour du plan d'eau

Informations SAGO:
Visite du plan d'eau : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
N° de lieu (du lac): X2011129
N° d'intervention :
Est-ce que lors de la visite, vous avez constaté la présence d'un établissement sans autorisation du ministère : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Si vous avez coché oui, compléter la fiche d'observation pour cet (ces) établissement(s)</i>

La bande riveraine

Longueur de la bande riveraine: -m	Largeur de la bande riveraine : 10m
Semble t'il y avoir eu des travaux réalisés les deux dernières années? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, une autorisation a-t-elle été délivrée par le MDDEP? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>(Vérifiez l'information)</i>	
Occupation de la bande riveraine :	
Couvert végétal	-Anthropique
<input type="checkbox"/> Boisée %	<input type="checkbox"/> Enrochement %
<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement boisée 2%	<input type="checkbox"/> Mur de soutènement %
<input type="checkbox"/> Déboisée %	<input type="checkbox"/> Remblai (sable, gravier,...) %
<input type="checkbox"/> Arbustes 3%	<input type="checkbox"/> Infrastructures (bâtiment, ...) %
<input checked="" type="checkbox"/> Foin, herbe, etc. 15%	<input type="checkbox"/> Accès au cours d'eau (Largeur m)
<input checked="" type="checkbox"/> Gazon 80%	<input type="checkbox"/> Plage %
Est-ce que l'aménagement de la bande riveraine semble conforme aux normes de la PPRLPI : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

Algues bleu-vert (cyanobactéries)
Fleur d'eau visible lors de la visite : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Signalement au CCEQ : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Illustrations
Produire 3 à 5 photographies qui donnent une bonne idée de l'occupation de la rive autour du plan d'eau
Produire une carte du plan d'eau à partir de l'Atlas SAGO qui identifiera : <ul style="list-style-type: none"> • Les établissements visités autour du plan d'eau • Les endroits où les photos du plan d'eau ont été prises
<input type="checkbox"/> Croquis. # <input checked="" type="checkbox"/> Carte. # Carte Club de Golf Saint-Anicet <input checked="" type="checkbox"/> Photos # Rapport photographique Lac Saint-François

Autres information(s) pertinente(s)

Fiche d'observation - Programme Lac par lac 2009

Informations générales :
Région administrative : Montérégie
Nom de l'étudiant : Joanie Choquette
Nom du plan d'eau: Fleuve Saint-Laurent
Date de l'inspection : 15 juillet 2009

Informations SAGO :	
N° de gestion du dossier : 7330-16-01-0905110	
N° de lieu : 11469764	
N° d'intervention : 300521662	
Nombre d'autorisations détenues par l'établissement : 2	N° document(s) de chaque autorisation : 161030249, 160008051
Nombre de certificats d'autorisation (art. 22) : 0	N° de document(s) de chaque c.a.:
*Note au CCEQ pour inspection ultérieure ? : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	N° document produit pour la note : 400619240 (après l'inspection)

Site d'inspection :	
REEMPLIR CETTE PARTIE SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION	
Nom de l'établissement : Club de Golf Saint-Anicet (Ancien nom s'il y a lieu) :	
Nom du représentant questionné sur le site (son titre) : Claude Chaput, Directeur-adjoint	
Localisation du site : <input type="checkbox"/> Au bord d'un lac <input checked="" type="checkbox"/> Au bord d'un cours d'eau <input type="checkbox"/> Au bord d'un fossé <input type="checkbox"/> Sans contact avec le plan d'eau	
Adresse postale : 609 Route 132 Saint-Anicet J0S 1M0	
Coordonnées GPS : Longitude : W074°17'58,7'' Latitude : N45°09'54,8''	
N° ou nom du point(s) GPS : -	
Usage(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Restaurant <input type="checkbox"/> Marina <input type="checkbox"/> Villégiature (regroupement de chalets) <input type="checkbox"/> Pisciculture <input type="checkbox"/> Épicerie <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) Précisez : Terrain de golf	<input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Camping <input type="checkbox"/> Salle communautaire <input type="checkbox"/> Fromagerie <input type="checkbox"/> Garage <input type="checkbox"/> Plage

Système de traitement des eaux usées:**REEMPLIR CETTE PARTIE AU BUREAU AVANT L'INSPECTION**Le site détient-il une autorisation : Oui Non

Année de construction de l'installation septique : 1999

Quelle sorte d'établissement est prévue à l'autorisation : Club de golf, restaurant

Volume de la fosse septique: 46,6m³ (2x23,3 m³)Superficie du champ d'épuration : 1197m² (3x399m²)**Types d'élément épurateur indiqué à l'autorisation et au plan (plusieurs cases possibles):**

- | | | |
|--|---|------------------------|
| <input type="checkbox"/> Élément épurateur classique | <input type="checkbox"/> Filtre à sable classique | Nouvelle technologie : |
| <input type="checkbox"/> Élément épurateur modifié | <input type="checkbox"/> Marais filtrant | |
| <input type="checkbox"/> Puits absorbant | <input type="checkbox"/> Biofiltration à tourbe | |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable hors sol | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Installation septique du type filtre intermittent | |

Présence d'un piège (trappe) à matière grasse : Oui Non NA

(s'il y a un restaurant ou une cuisine)

Milieu récepteur indiqué au plan: Lac Cours d'eau Fossé Sol

(s'il y a un émissaire (conduite) prévue à l'autorisation)

REEMPLIR CETTE PARTIE SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION*Se procurer le plan de localisation du camping ou autre établissement, si disponible.***Type d'éléments épurateurs installés sur le site (plusieurs cases possibles):**

- | | | |
|--|--|------------------------|
| <input type="checkbox"/> Élément épurateur classique | <input type="checkbox"/> Filtre à sable classique | Nouvelle technologie : |
| <input type="checkbox"/> Élément épurateur modifié | <input type="checkbox"/> Marais filtrant | |
| <input type="checkbox"/> Puits absorbant | <input type="checkbox"/> Biofiltration à tourbe | |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable hors sol | <input type="checkbox"/> Autre : Installation septique du type filtre intermittent | |

Milieu récepteur de la conduite prévue à l'autorisation, sur le site:

Lac Cours d'eau Sol Fossé Présence d'odeurs ? Oui Non S'il y a un rejet, est-il visible? Oui Non

Si oui quelle est la couleur du rejet ?

Gris Noir autreVolume de la fosse septique : 46,6m³ (2x23,3 m³)Surface du champ d'épuration : 1197m² (3x399m²)

Quelle est la fréquence de la vidange de la fosse septique? 1 fois / 2 ans

Fosse accessible(les couvercles)? Oui Non

Dernière vidange ? 30 juillet 2008

Nom de l'entreprise qui effectue la vidange :

Sanitaire Chayer

Occupation du sol au dessus du champ d'épuration?(ou élément épurateur ou champ filtrant)

Gazon Arbustes Arbres Chemin Bâtiment autre :

Distance du champ d'épuration par rapport au lac ou au cours d'eau : 15m

(Norme > 15m)

Signe(s) de dégradation

Oui Non

Si oui, précisez :

Selon les observations, les installations semblent-elles conformes à l'autorisation :

Oui Non Le propriétaire a-t-il modifié les installations (ex. agrandissement, ajout de bâtiments, etc.)? Oui Non

Le propriétaire a-t-il effectué une demande de modification de l'autorisation?

Oui Non

Questions complémentaires pour les campings:	
<i>À l'aide du plan de localisation du camping, si disponible sur place</i>	
Nombre d'employés au bureau d'accueil?	Est-il relié à l'installation septique principale? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si non à quoi :
Nombre total d'emplacements : (de camping)	Avec 3 services: Avec 2 services :
Sans service :	3 Services = eau potable + égout + électricité 2 services = eau potable + électricité
Présence de blocs sanitaires reliés à l'installation septique: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Si oui, nombre de blocs sanitaires et capacité totale :	
Capacité d'accueil :	Des salles communautaires : Des restaurants ou salle à manger : De la plage :
Le restaurant ou cuisine, possède-t-il une trappe à matière grasse? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Présence de puits absorbants dans des emplacements avec 2 services? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (service eau potable et électricité)	

La bande riveraine

<i>Vérifier la bande riveraine si le site est en contact avec le lac ou le cours d'eau :</i>	
Le site est-il en contact avec le lac (ou le cours d'eau) : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Longueur de la bande riveraine: 729m	Largeur de la bande riveraine : 10m
Y a-t'il eu des travaux réalisés ces deux dernières années? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, une autorisation a-t-elle été délivrée par le MDDEP? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (Vérifiez l'information)	
Occupation de la bande riveraine :	
Couvert végétal	-Anthropique
<input type="checkbox"/> Boisée %	<input type="checkbox"/> Enrochement %
<input type="checkbox"/> Partiellement boisée %	<input type="checkbox"/> Mur de soutènement %
<input type="checkbox"/> Déboisée %	<input type="checkbox"/> Remblai (sable, gravier,.....) %
<input type="checkbox"/> Arbustes %	<input type="checkbox"/> Infrastructures (bâtiment,) %
<input type="checkbox"/> Foin, herbe, etc. %	<input type="checkbox"/> Accès au cours d'eau (Largeur m)
<input checked="" type="checkbox"/> Gazon 100%	<input type="checkbox"/> Plage %
Est-ce que l'aménagement de la bande riveraine semble conforme aux normes de la PPRLPI : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

Algues bleu-vert (cyanobactéries)

Fleur d'eau visible lors de la visite : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Signalement au CCEQ : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Illustrations

Produire 3 à 5 photographies du plan d'eau, de la bande riveraine et des installations septiques
Produire 2 à 3 croquis des installations et de leur localisation.
<input type="checkbox"/> Croquis. # 1 <input type="checkbox"/> Carte. #1 <input type="checkbox"/> Photos #1-2-3-6-7

Autres information(s) pertinente(s)

--

Fiche d'observation - Programme Lac par lac 2009

Informations générales :
Région administrative : Montérégie
Nom de l'étudiant : Joanie Choquette
Nom du plan d'eau: Fleuve Saint-Laurent
Date de l'inspection : 15 juillet 2009

Informations SAGO :	
N° de gestion du dossier : 7330-16-01-0053300	
N° de lieu : 11469764	
N° d'intervention : 300522147	
Nombre d'autorisations détenues par l'établissement : 2	N° document(s) de chaque autorisation : 161030249, 160008051
Nombre de certificats d'autorisation (art. 22) : 0	N° de document(s) de chaque c.a.:
*Note au CCEQ pour inspection ultérieure ? : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	N° document produit pour la note : 400619727 (après l'inspection)

Site d'inspection :
<i>REEMPLIR CETTE PARTIE SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION</i>
Nom de l'établissement : Club de Golf Saint-Anicet (Ancien nom s'il y a lieu) :
Nom du représentant questionné sur le site (son titre) : Claude Chaput, Directeur-Adjoint
Localisation du site : <input type="checkbox"/> Au bord d'un lac <input checked="" type="checkbox"/> Au bord d'un cours d'eau <input type="checkbox"/> Au bord d'un fossé <input type="checkbox"/> Sans contact avec le plan d'eau
Adresse postale : 609 Route 132 Saint-Anicet J0S 1M0
Coordonnées GPS : Longitude : W074°17'58,7'' Latitude : N45°09'54,8''
N° ou nom du point(s) GPS : -
Usage(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Restaurant <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Marina <input type="checkbox"/> Camping <input type="checkbox"/> Villégiature (regroupement de chalets) <input type="checkbox"/> Salle communautaire <input type="checkbox"/> Pisciculture <input type="checkbox"/> Fromagerie <input type="checkbox"/> Épicerie <input type="checkbox"/> Garage <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) Précisez : Terrain de golf <input type="checkbox"/> Plage

Système de traitement des eaux usées:**REEMPLIR CETTE PARTIE AU BUREAU AVANT L'INSPECTION**Le site détient-il une autorisation : Oui Non

Année de construction de l'installation septique : 1990

Quelle sorte d'établissement est prévue à l'autorisation : Chalet de Golf

Volume de la fosse septique: 25,35m³ (1x11, 54 m³ & 1x13, 81 m³) Superficie du champ d'épuration : 1097m² (1x585m² & 1x512m²)**Types d'éléments épurateur indiqué à l'autorisation et au plan (plusieurs cases possibles):**

<input type="checkbox"/> Élément épurateur classique	<input type="checkbox"/> Filtre à sable classique	Nouvelle technologie :
<input checked="" type="checkbox"/> Élément épurateur modifié	<input type="checkbox"/> Marais filtrant	
<input type="checkbox"/> Puits absorbant	<input type="checkbox"/> Biofiltration à tourbe	
<input type="checkbox"/> Filtre à sable hors sol	<input type="checkbox"/> Autre :	

Présence d'un piège (trappe) à matière grasse : Oui Non NA
(s'il y a un restaurant ou une cuisine)Milieu récepteur indiqué au plan: Lac Cours d'eau Fossé Sol
(s'il y a un émissaire (conduite) prévue à l'autorisation)**REEMPLIR CETTE PARTIE SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION***Se procurer le plan de localisation du camping ou autre établissement, si disponible.***Type d'éléments épurateurs installés sur le site (plusieurs cases possibles):**

<input type="checkbox"/> Élément épurateur classique	<input type="checkbox"/> Filtre à sable classique	Nouvelle technologie :
<input checked="" type="checkbox"/> Élément épurateur modifié	<input type="checkbox"/> Marais filtrant	
<input type="checkbox"/> Puits absorbant	<input type="checkbox"/> Biofiltration à tourbe	
<input type="checkbox"/> Filtre à sable hors sol	<input type="checkbox"/> Autre :	

Milieu récepteur de la conduite prévue à l'autorisation, sur le site:Lac Cours d'eau Sol Fossé Présence d'odeurs ? Oui Non S'il y a un rejet, est-il visible? Oui Non **Si oui quelle est la couleur du rejet ?**Gris Noir autreVolume de la fosse septique : 25,35m³ (1x11, 54 m³ & 1x13, 81 m³)Surface du champ d'épuration : 1097m² (1x585m² & 1x512m²)

Quelle est la fréquence de la vidange de la fosse septique? 1 fois / 2 ans

Fosse accessible(les couvercles)? Oui Non

Dernière vidange ? 30 juillet 2008

Nom de l'entreprise qui effectue la vidange :

Sanitaire Chayer

Occupation du sol au dessus du champ d'épuration?(ou élément épurateur ou champ filtrant)Gazon Arbustes Arbres Chemin Bâtiment autre :

Terrasse

Distance du champ d'épuration par rapport au lac ou au cours d'eau : 15m
(Norme > 15m)**Signe(s) de dégradation**Oui Non

Si oui, précisez : Si oui, précisez : La présence de la terrasse a dû compacter le sol.

Selon les observations, les installations semblent-elles conformes à l'autorisation :Oui Non Le propriétaire a-t-il modifié les installations (ex. agrandissement, ajout de bâtiments, etc.)? Oui Non

Le propriétaire a-t-il effectué une demande de modification de l'autorisation?

Oui Non

Questions complémentaires pour les campings:	
<i>A l'aide du plan de localisation du camping, si disponible sur place</i>	
Nombre d'employés au bureau d'accueil?	Est-il relié à l'installation septique principale? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si non à quoi :
Nombre total d'emplacements : (de camping)	Avec 3 services: Avec 2 services :
Sans service :	3 Services = eau potable + égout + électricité 2 services = eau potable + électricité
Présence de blocs sanitaires reliés à l'installation septique: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Si oui, nombre de blocs sanitaires et capacité totale :	
Capacité d'accueil :	Des salles communautaires : Des restaurants ou salle à manger : De la plage :
Le restaurant ou cuisine, possède-t-il une trappe à matière grasse? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Présence de puits absorbants dans des emplacements avec 2 services? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (service eau potable et électricité)	

La bande riveraine

<i>Vérifier la bande riveraine si le site est en contact avec le lac ou le cours d'eau :</i>	
Le site est-il en contact avec le lac (ou le cours d'eau) : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Longueur de la bande riveraine: 800m	Largeur de la bande riveraine : 10m
Y a-t'il eu des travaux réalisés ces deux dernières années? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, une autorisation a-t-elle été délivrée par le MDDEP? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (Vérifiez l'information)	
Occupation de la bande riveraine :	
Couvert végétal	-Anthropique
<input type="checkbox"/> Boisée %	<input type="checkbox"/> Enrochement %
<input type="checkbox"/> Partiellement boisée %	<input type="checkbox"/> Mur de soutènement %
<input type="checkbox"/> Déboisée %	<input type="checkbox"/> Remblai (sable, gravier,.....) %
<input type="checkbox"/> Arbustes %	<input type="checkbox"/> Infrastructures (bâtiment,) %
<input checked="" type="checkbox"/> Foin, herbe, etc. 20%	<input type="checkbox"/> Accès au cours d'eau (Largeur m)
<input checked="" type="checkbox"/> Gazon 80%	<input type="checkbox"/> Plage %
Est-ce que l'aménagement de la bande riveraine semble conforme aux normes de la PPRLPI : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

Algues bleu-vert (cyanobactéries)

Fleur d'eau visible lors de la visite : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Signalement au CCEQ : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Illustrations

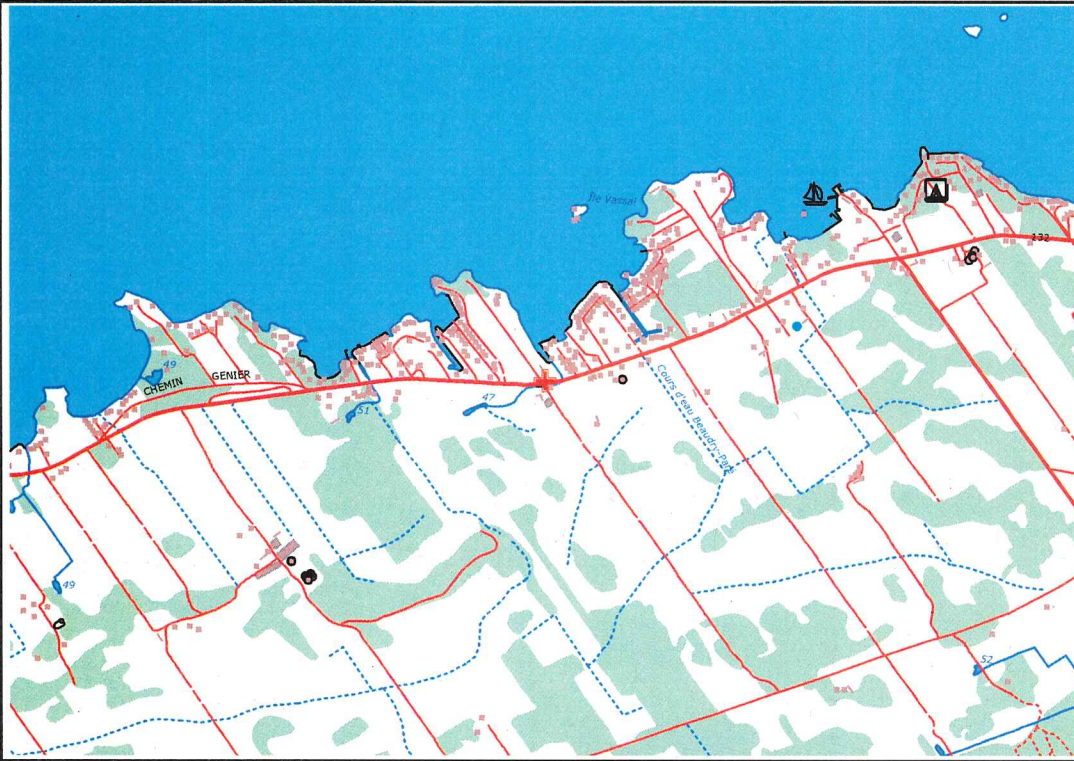
Produire 3 à 5 photographies du plan d'eau, de la bande riveraine et des installations septiques
Produire 2 à 3 croquis des installations et de leur localisation.
<input type="checkbox"/> Croquis. # 1 <input type="checkbox"/> Carte. #1 <input type="checkbox"/> Photos #4-5-6-8

Autres information(s) pertinente(s)

--

Club de Golf Saint-Anicet
Fleuve Saint-Laurent

Localisation -
coordonnée 1
+ 45° 09' 54.8", -74° 17' 58.7"



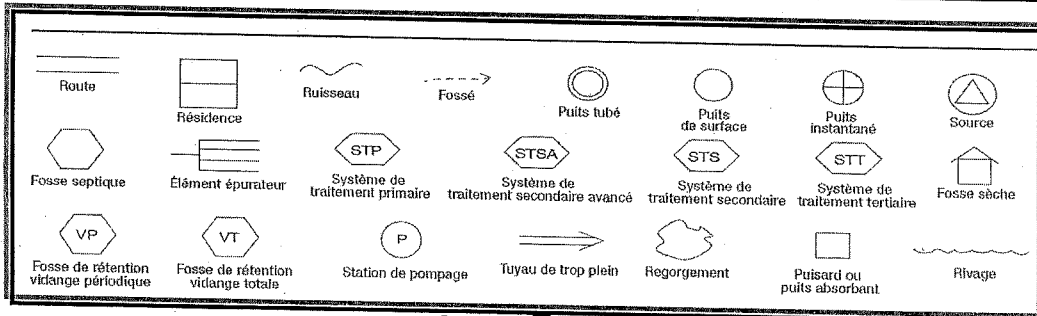
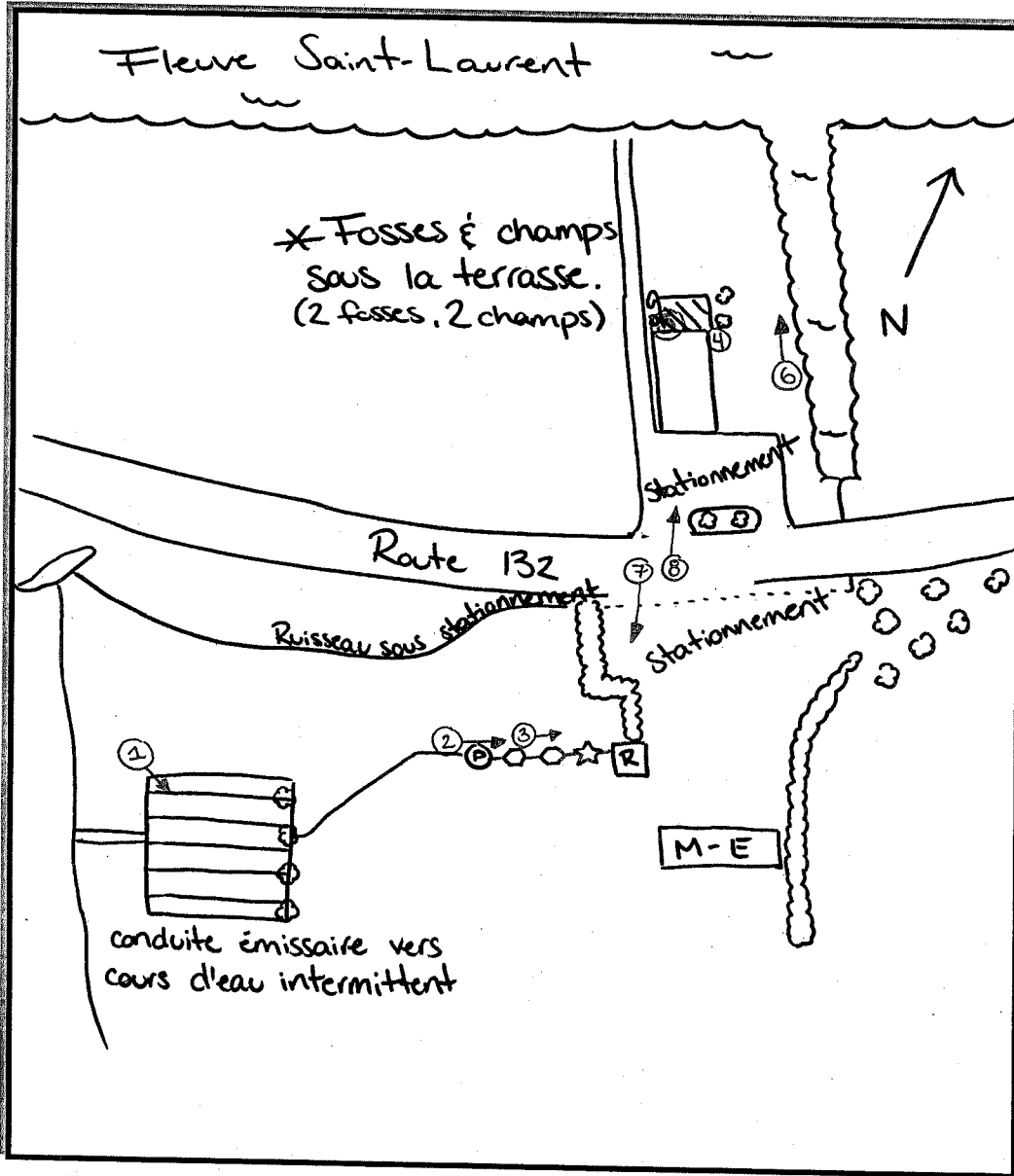
Source(s) des données :
SAGO

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2009

Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec
Programme Lac par Lac

Préparé par :
Joanie Choquette
2009-07-23

Nom du lac: Fluve St-Laurent	Nom de l'établissement: Club de Golf St-Anicet	LIEU N° _____
RÉALISÉ PAR: Josée Choquette (nom)	<i>Josée Choquette</i> (signature)	2009 / 07 / 15 a m j



Terrasse
 Resto Bar ☆ piège à matière grasse
 Haie de cèdre M-E Magasin, entreposage Kart de golf

PHOTOGRAPHIES

Lieu : Club de Golf Saint-Anicet	N° Référence	: 7330-16-01-0905110, 7330-16-01-0053300
	Photographié par	: Joanie Choquette
	Date	: 15 juillet 2009

Photo # 1

Note :

12h31
N45°09'49,0''
W074°18'02,7''

Quelques arbustes poussent sur le champ d'épuration du côté nord-est pour cacher celui-ci des golfeurs.

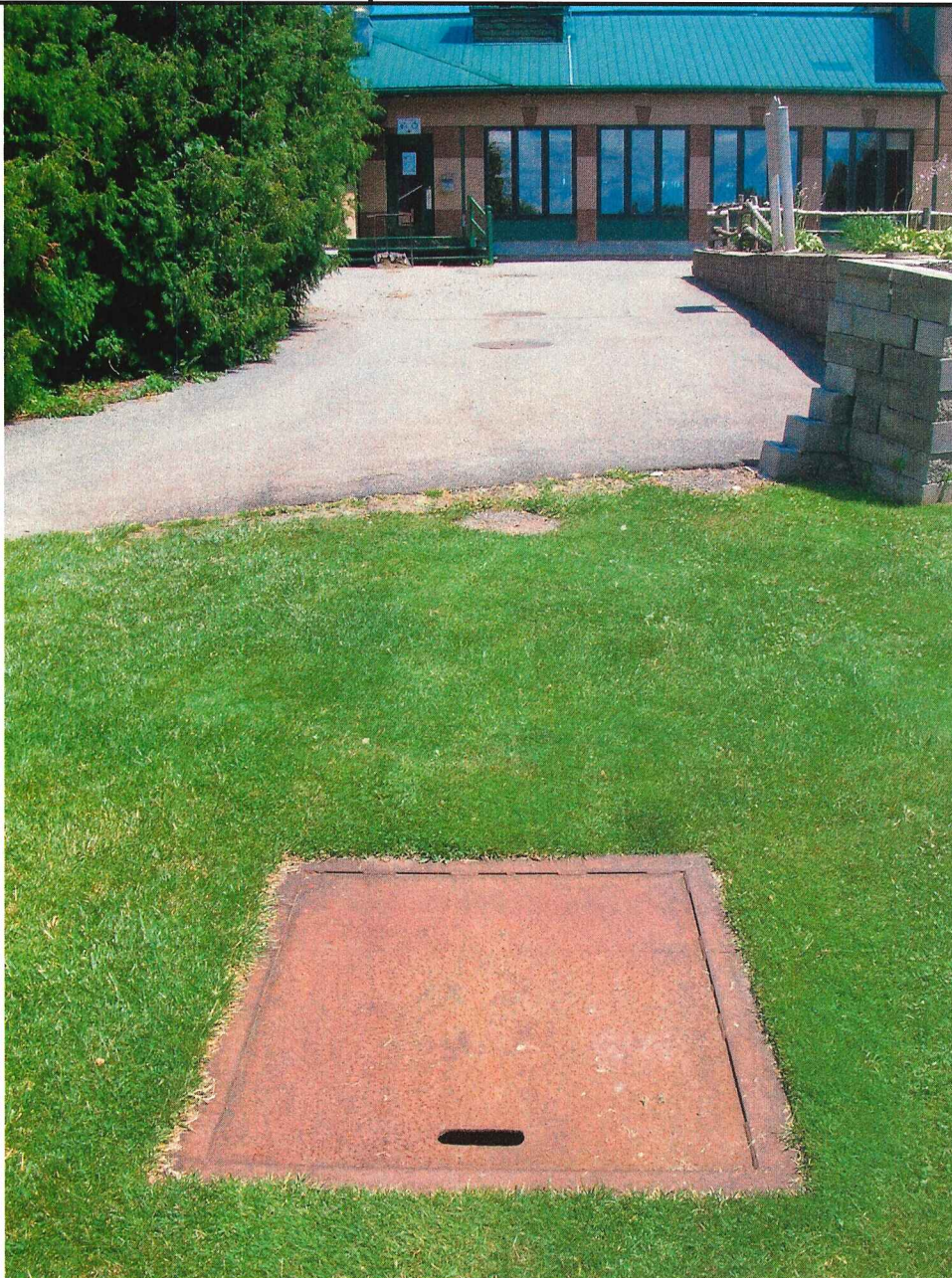


Photo # 2

Note :

12h33
N45°09'52,3''
W074°18'00,5''

Les couvercles des fosses sont accessibles (arrière-plan). Sous la trappe rouillée, se trouve la station de pompage.

Photo # 3

Note :

Cette photo montre les couvercles ainsi que le contour de l'une des fosses septique.



Photo # 4

Note :

12h39
N45°09'52,3''
W074°18'00,3''

Les couvercles des fosses sont relativement bien accessibles.



Photo # 5

Note :

12h40
N45°09'52,3''
W074°18'00,3''

Un terrasse a été aménagée au-dessus des 2 champs d'épuration il y a environ 22 ans (selon Claude Chaput).



Photo # 6

Note :

12h48
N45°09'58,3''
W074°17'59,2''

La bande riveraine à cet endroit est très peu boisée.

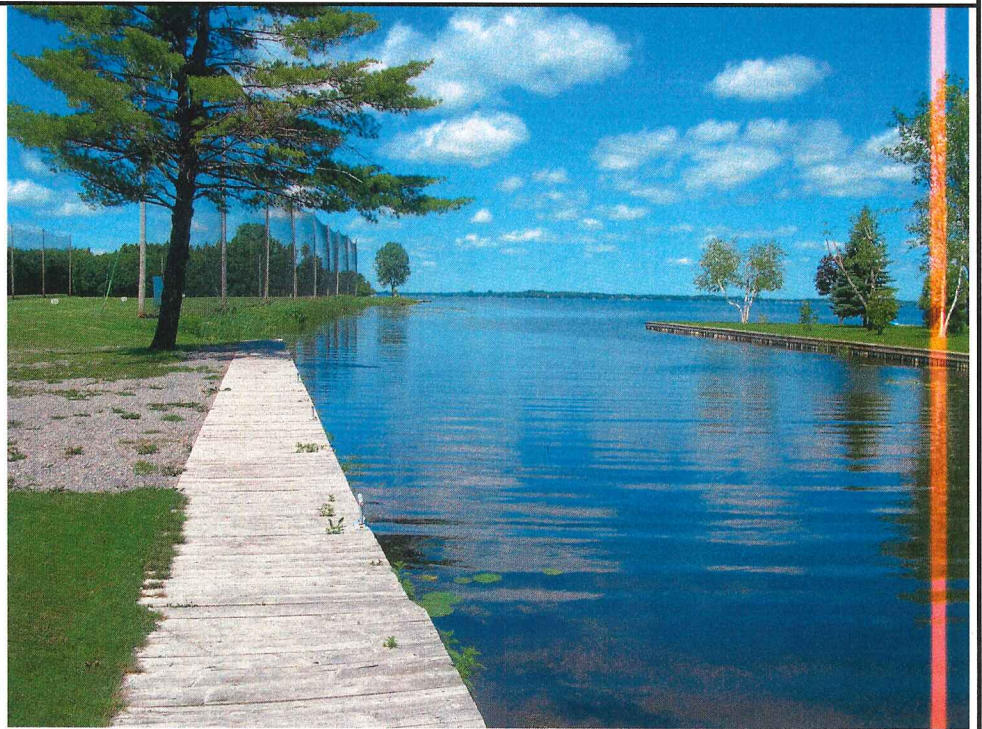


Photo # 7

Note :

12h50
N45°09'54,8''
W074°17'58,7''

Club de Golf Saint-Anicet



Photo # 8

Note :

12h50

N45°09'54,8''

W074°17'58,7''

Chalet de golf



Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.



Longueuil, le 14 septembre 1999

AUTORISATION
(article 32)

Club de golf Saint-Anicet inc.
687, Route 132
Saint-Anicet (Québec)
J0S 1M0

N/Réf. : 7330-16-01-0905110
160000950

Objet : Assainissement des eaux usées
Toilettes

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 22 février 1999, reçue le 4 mars 1999 et complétée le 31 août 1999, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous:

Construire un système de traitement des eaux usées d'origine domestique comprenant un piège à matière grasse, deux fosses septiques avec pré-filtre, une station de pompage, un système de filtre intermittent et un traitement UV, le tout ayant une capacité de pointe de 45,6 m³/d. Le projet sera localisé sur le lot P-94 du cadastre de la paroisse de Saint-Anicet, dans la municipalité de Saint-Anicet, sur le territoire de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent.

AUTORISATION

-2-

N/Réf.: 7330-16-01-0905110
160000950

Le 14 septembre 1999

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation:

- Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, datée du 22 février 1999 et signée par M. Marc-André Comeau, ing.
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 27 août 1999 et signée par M. Marc-André Comeau, ing., concernant un complément d'information sur le zonage, les déchets, la date de début des travaux et le plan cadastral.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



FE/EG/hb

Francine Émond
Directrice régionale
de la Montérégie



Longueuil, le 19 novembre 1990

Monsieur Jacques Faubert
Club de Golf Saint-Anicet Inc.
690, Route 132 ouest
Saint-Anicet, Qc
J0S 1M0

**OBJET: Autorisation
Installation septique commerciale
Club de Golf Saint-Anicet Inc.
690, Route 132 ouest, Saint-Anicet**

Monsieur,

Suite à la demande d'autorisation soumise le 7 juin 1990, je vous informe qu'en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'environnement, j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par les présentes seront effectués sur les lots #P-90, 92 et P-93 du cadastre officiel de la municipalité de Saint-Anicet et peuvent être décrits comme suit:

- Mise en place d'une fosse septique en béton armé préfabriquée de Articles 23-24 de la L.A.D. ou l'équivalent conforme aux normes BNQ 3680-510 et 3680-901, qui aura un volume utile de 9,66 m³.
- Mise en place d'une fosse septique en béton armé préfabriquée de Articles 23-24 de la L.A.D. ou l'équivalent conforme aux normes BNQ 3680-510 et 3680-901, qui aura un volume utile de 11,56 m³.
- Mise en place d'un piège à matières grasses en acier préfabriqué de marque Articles 23-24 de la L.A.D., ou l'équivalent, modèle 8015 d'une capacité de 57 litres/minute. Le volume est de 70 litres (0,07 m³). Ce piège sera raccordé uniquement aux appareils sanitaires de la cuisine et devra être vidangé au besoin.
- La construction d'un élément épurateur de type modifié comprenant:
 - 10 rangées de tuyaux distributeurs rigides perforés de 100 mm, BNQ 3624-050 de 11,5 mètres de longueur, espacés de 1,2 mètre centre à centre;
 - un tuyau collecteur rigide perforé de 100 mm, BNQ-3624-050, de 10,8 mètres de longueur;
 - un tuyau collecteur rigide non perforé de 100 mm, BNQ 3624-130 de 10,8 mètres de longueur.
- La construction d'un élément épurateur de type modifié comprenant:
 - 10 rangées de tuyaux distributeurs rigides perforés de 100 mm, BNQ 3624-050 de 13,4 mètres de longueur, espacés de 1,2 mètre centre à centre;
 - un tuyau collecteur rigide perforé de 100 mm, BNQ-3624-050, de 10,8 mètres de longueur;
 - un tuyau collecteur rigide non perforé de 100 mm, BNQ 3624-130 de 10,8 mètres de longueur.

../2

Ces installations desserviront un chalet de golf pouvant abriter un maximum de 150 membres non résidents avec repas.

Le tout tel que représenté aux plans et devis préparés par Articles 53-54 de la L.A.D., en date du 7 juin 1990, plans et devis numéro 23-89027-1, dessin 1/1; révisés en date du 31 juillet 1990 et suivant les lettres de précision des 5 septembre et 10 octobre 1990.

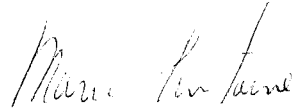
Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

Une attestation de conformité montrant que les travaux ont été exécutés selon la présente autorisation devra être produite par le consultant dès que les travaux seront entièrement complétés.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Environnement



Par: Mario Fontaine
Directeur régional de
la Montérégie

MDB/PA

c.c.: Articles 53-54 de la L.A.D. ing.